



**L 'APPEL au SERVICE
dans les EQUIPES
NOTRE-DAME**

ERI Mars 2004

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	APPELE AU SERVICE	4
2.1.	A LA SUITE DE JÉSUS	4
2.2.	L'ESPRIT DE SERVICE	5
2.3.	CONFIAINT DANS LE SEIGNEUR	5
3.	LES ETAPES DE L'APPEL.....	6
3.1.	UN TEMPS POUR LE DISCERNEMENT	6
3.1.1.	<i>Pour le couple qui appelle.....</i>	<i>6</i>
3.1.2.	<i>Pour le couple qui reçoit l'appel.....</i>	<i>7</i>
3.1.3.	<i>La Recherche du Couple pour un service ou du Conseiller Spirituel :.....</i>	<i>7</i>
3.1.4.	<i>La Consultation préalable.....</i>	<i>7</i>
3.1.5.	<i>Aide au discernement pour le choix.....</i>	<i>8</i>
3.2.	UN TEMPS POUR LA DÉCISION.....	9
3.2.1.	<i>Le Choix du Couple pour un service ou du Conseiller Spirituel :.....</i>	<i>9</i>
3.2.2.	<i>L'Appel par le Responsable de l'entité concernée.....</i>	<i>9</i>
3.3.	UN TEMPS POUR LA NOMINATION.....	10
3.4.	UN TEMPS POUR LA FORMALISATION.....	10
4.	QUELLE DURÉE POUR QUEL SERVICE ?.....	10
5.	RENOUVELLEMENT DE L'ERI.....	11
6.	DOCUMENTS DE REFERENCE	11
7.	ANNEXE 1 : FICHES DE RENSEIGNEMENTS COUPLES RESPONSABLES	12
8.	ANNEXE 2 : FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONSEILLERS SPIRITUELS.....	13

1. INTRODUCTION

« Si quelqu'un assure le service, que ce soit comme un mandat reçu de Dieu » (1 P 4, 11) « Une responsabilité spirituelle ne se conçoit que reçue du Seigneur et ne peut être usurpée. C'est à dire qu'il faut se maintenir dans l'union avec Celui qui nous l'a confiée » Père Roger TANDONNET¹

Les appels sont nombreux dans la bible.

Que ce soit les prophètes, Abraham, Moïse ou les disciples dans le nouveau testament, à chaque fois Dieu s'adresse nommément à une personne bien déterminée : Samuel, Jacques, Jean, ... en vue d'une mission bien précise ; à chaque fois pour renouveler ou pour renforcer son alliance avec son peuple.

Aujourd'hui encore nous percevons l'action du Seigneur. Pensons à l'appel de Mère Teresa, Jean Vanier, Sœur Emmanuelle, notre Saint Père Jean-Paul II... et tant d'autres proches ou plus éloignés de nous, plus ou moins connus. La liste est longue !

L'appel de Marie est bien sûr pour nous l'exemple par excellence. Prenons le temps de relire ce passage du premier chapitre de l'évangile de Luc (Lc 1, 26-38) et d'y relever quelques éléments qui permettent de situer les caractéristiques fondamentales de l'appel chrétien vrai.

1. Dieu utilise des intermédiaires : [...] *l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu*
2. L'appel s'inscrit concrètement dans l'histoire de l'homme : [...] *dans une ville de Galilée, appelée Nazareth,*
3. A une personne bien précise [...] *une jeune fille, une vierge, accordée en mariage à un homme de la maison de David, appelé Joseph ;*
4. qu'Il appelle par son nom :: [...] *et le nom de la jeune fille était Marie. [...] L'ange [...] dit : « Je te salue, Marie... »*
5. L'appel nous trouble : [...] *A cette parole, elle fut toute bouleversée, et elle se demandait ce que pouvait signifier cette salutation.*
6. Mais Dieu dit: [...] *« Sois sans crainte[...] car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. »*
7. Nous nous sentons bien pauvres et démunis devant l'immensité de la tâche et nous posons quantité de questions : [...] *« Comment cela va-t-il se faire [...] ? »*
8. Mais Dieu nous rassure en nous envoyant son Esprit [...] *« L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ... ».*
9. Dieu nous donne par surcroît des signes qui confirment l'appel. A nous d'être ouverts et de les découvrir [...] *Et voici qu'Élisabeth, ta cousine, a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse et elle en est à son sixième mois ...*
10. Finalement, nous répondons confiant à la suite de Marie : *« Voici la servante du Seigneur ; que tout se passe pour moi selon ta parole. »* sachant que [...] *« rien n'est impossible à Dieu. »*

¹ Extrait du Guide des END 2001

2. APPELE AU SERVICE

2.1. A la suite de Jésus

Toute responsabilité aux END est un Service

Le mouvement des END n'est pas structuré sur base des principes des démocraties politiques. Nous ne sommes pas « au service », parce que nous avons posé notre candidature, fait campagne avec un programme constitué de promesses et été élus à telle ou telle majorité.

Nous avons été appelés, non pas pour nos seuls mérites, mais parce que le Seigneur a posé sur nous son regard.

« *Posant sur lui son regard, Il dit « viens et suis-moi »* (Mc 10, 21).

Nous sommes appelés par Jésus :

« *Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie* » (Jn 20, 21)

Nous sommes convaincus que le Seigneur met en nous les moyens, les dons nécessaires, avant même de nous appeler. Nous n'avons donc pas à nous soucier de ce que nous allons dire ou de ce que nous allons faire. C'est l'Esprit de notre Père qui parlera en nous. (Mt 10,20)

A l'exemple des premiers apôtres qui « laissèrent leurs filets et **le suivirent** », nous répondons joyeux à son appel.

L'appel du Seigneur est donc avant toute chose son initiative, non la nôtre. Nous répondons à son regard d'amour posé sur nous, sur notre couple.

Relisons dans ce sens également la parabole des talents. (Mt 25,14-30)

A chacun il donna (des talents) selon ses capacités. Le Maître connaît par avance les possibilités de ses serviteurs. Il sait d'avance de quoi nous sommes capables. Il ne nous demande pas l'impossible. Par contre il attend de nous, en retour, que nous donnions notre plein rendement, que nous portions du fruit en abondance. Le « *serviteur mauvais et paresseux* » de la parabole est réprimandé par le maître pour sa paresse, pour ne pas avoir été jusqu'à la banque afin de placer l'argent du maître. Mais à « *tout homme qui a, l'on donnera et il aura de surplus* » car il a été digne de la confiance du maître, il a mis en oeuvre ses capacités.

Finalement lorsque nous percevons son appel, nous nous mettons à l'écoute du Seigneur et, à la suite de Samuel nous disons « *me voici, puisque Tu m'as appelé* » « *parle, Yahvé, car ton serviteur écoute* » (1S3, 1-10)

2.2. L'esprit de service

A propos du service aux Equipes Notre-Dame, le «Guide des END» précise « *Bien souvent dans le monde, « responsabilité » est synonyme de puissance et de pouvoir. Quand le Christ a lavé les pieds de ses disciples, il nous a montré une autre manière d'exercer notre responsabilité dans les Equipes Notre-Dame en nous mettant au service de nos frères et de nos sœurs. Dans les Equipes, la responsabilité est une invitation à un plus grand amour, et toutes les responsabilités sont des appels au service ».*

Ceci résume parfaitement l'esprit du service aux END

Rappelons-nous toujours l'exemple de Jésus.

« *Le plus grand parmi vous sera votre serviteur* » (Mt 23, 11)

Jn 13, 15-16

« *Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car c'est un exemple que je vous ai donné, pour que vous fassiez, vous aussi comme moi j'ai fait pour vous. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'envoyé plus grand que celui qui l'a envoyé* »

Nous sommes appelés à renoncer à nous-mêmes pour nous donner aux autres. Non seulement parce que nous sommes au « service », mais parce que, imitant en cela le Maître, nous voulons vivre plus radicalement notre engagement de chrétien dans le monde.

2.3. Confiant dans le Seigneur

« Heureux les pauvres » (Mt 5,3)

Les pauvres des béatitudes sont ceux qui s'en remettent totalement à la Providence de Dieu. Ceux qui Lui font **confiance en tout**.

Le pauvre est celui qui à la suite de Saint Paul reconnaît sa propre faiblesse. « Cum pauper, tum potens sum » (2Co 12, 10). "C'est quand je suis faible, qu'alors je suis fort". Quand je reconnais ma faiblesse, la limite de mes moyens et que je fais toute confiance au Seigneur, que je Lui laisse toute la place, c'est alors qu'Il peut agir à travers moi utilisant tous les dons que Lui-même a enfouis en moi. C'est alors que je suis fort dans le Seigneur.

Heureux celui qui ne s'enorgueillit pas de ce qu'il a reçu, des dons que le Seigneur a mis en lui, mais en qui jaillit tout naturellement la louange. « Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon sauveur... car Il a fait pour moi des merveilles » (Lc 1,46-49).

Ainsi donc je Lui remets tous mes soucis, toutes mes actions. « *Quel est d'entre vous le père auquel le fils demande un poisson, et qui à la place lui remettra un serpent ? [...] combien plus votre Père céleste donnera-t-il l'Esprit à ceux qui l'en prient!* » (Lc 11,11-13)

Le Seigneur ne nous dit-il pas comme à ses disciples qu'il envoie en mission de ne pas avoir peur, car il est avec nous « *pour toujours jusqu'à la fin du monde* » (Mt 28, 20) ?

3. LES ETAPES DE L'APPEL

Faut-il rappeler que dans la pratique les différentes étapes reprise ci-après peuvent se répéter autant de fois que le nouveau responsable n'est pas définitivement nommé. Il nous semble néanmoins important que chaque « candidature » suive le même parcours et passe par chacune des étapes de l'appel.

Rappelons-nous également que puisque c'est le Seigneur qui appelle, nous avons à nous remettre entièrement entre ses mains. Seule une prière fidèle et assidue peut nous mettre dans les conditions de confiance totale en son action. C'est alors que nous pourrons être suffisamment pauvres de nous-mêmes pour être à son écoute, malléable à son Esprit.

Il est conseillé d'effectuer l'appel du nouveau couple « au service » avant la fin du temps de service du couple à remplacer afin que le nouveau couple puisse disposer d'un temps de mise en route suffisant et qu'il puisse mieux connaître les particularités du service auquel il est appelé.

3.1. Un temps pour le discernement

3.1.1. Pour le couple qui appelle

Rappelons que ce « temps » commence le jour où un « couple » a répondu positivement à la demande de se mettre au service du mouvement. C'est en effet dès le premier jour qu'il doit rester attentif aux couples de son entité afin de déceler les charismes cachés. Durant la durée de son mandat le responsable trouvera alors le moment propice pour mettre tel ou tel couple « à l'épreuve » en lui confiant telle ou telle tâche ponctuelle.

Rappelons que l'appel d'un responsable aux Equipes se fait dans la collégialité. Le document sur la « collégialité aux Equipes Notre-Dame » édité par l'ERI après une étude aux collèges de Melbourne et de Rome parle de « l'appel » dans les termes suivants² :

« Depuis l'origine des Équipes Notre-Dame, la Collégialité fait partie des pratiques de fonctionnement de notre mouvement, avec pour but évident la bonne entente mais aussi la prise de décisions. Toutefois elle implique la présence de couples qui ont fait l'objet d'un appel, en vue de services définis.

Cet appel, s'il passe par des hommes et des femmes, est avant tout un appel du Seigneur à se mettre au service. Il confère dès lors à chacun les mêmes droits et les mêmes devoirs et assure ainsi les conditions indispensables à la constitution d'une vraie collégialité ». [...]

² Bien que le document sur la « collégialité » ait été rédigé à la demande et pour le « collègue » de l'ERI et des responsables super-régionaux, il s'applique, mutatis mutandis, aux équipes d'animation des autres entités du mouvement.

« Les entités super-régionales, régionales ou les secteurs rattachés à l'ERI sont le lieu privilégié de l'exercice de la collégialité et de l'esprit de communion avec le Mouvement dans l'Église universelle : ceci de par la compétence de ces instances dans la résolution des problèmes locaux d'organisation ou de gestion des Équipes Notre-Dame, dans le choix et l'appel des nouveaux responsables et dans l'animation du mouvement. »

Dans le processus de l'appel les mêmes lois, les mêmes principes, que ceux qui gouvernent la vraie collégialité, se retrouvent. Nous les rappelons ici sans entrer dans les détails, renvoyant pour cela au document sur la « collégialité »: l'égalité, la transparence, la discussion, l'équilibre entre collégialité et responsabilité, la chaîne de la collégialité. L'appel étant par ailleurs une démarche empreinte de l'esprit de collégialité, elle implique à l'égal de celle-ci:

- Une recherche commune de la vérité
- Une recherche de communion et de consensus
- L'établissement d'une confiance
- Un processus de responsabilisation et de décision
- Une acceptation sans réserve de la décision commune

3.1.2. Pour le couple qui reçoit l'appel

Rappelons-nous que l'appel s'adresse à un « couple » et non pas à l'un des époux. C'est donc en couple que les différentes étapes ci-dessous sont vécues. Pour son discernement le couple puisera entre autres largement dans les points concrets d'effort : prière conjugale, devoir de s'asseoir, oraison personnelle ...

Nous distinguons principalement les étapes suivantes :

- Un temps de prière
- Un temps de discernement
- Un temps de consultation
- Un temps de réponse

3.1.3. La Recherche du Couple pour un service ou du Conseiller Spirituel :

Chaque Entité Responsable (Secteur, Régions, Super Régions, International) a ses propres habitudes, ses propres pratiques pour recueillir (en toute discrétion) un maximum de noms. Ce qui est essentiel c'est que cela se fasse de façon collégiale au sein de l'équipe responsable de ces entités.

Il ne faut pas avoir peur d'insister ni de recontacter des candidats qui ont refusé de s'engager dans le passé. Les circonstances de la vie peuvent entre temps avoir changé, les motivations également. Et puis rappelons-nous que c'est le Seigneur qui appelle. La Consultation préalable

La fin de cette première étape se concrétise par une liste de plusieurs noms (3 ou 4) de « candidats possibles ».

L'avis du foyer de liaison de l'entité correspondante sera sollicité :

- Pour le secteur : le couple responsable de la Région
- Pour la Région : le couple responsable de la Super Région ou de la Province
- Pour la Province : le couple responsable de la Super Région
- Pour la Région ou le Secteur directement rattaché à l'ERI : le couple de liaison de la Zone
- Pour la Super Région : le couple de liaison de la Zone

Les résultats de cette première étape de recherche seront ensuite partagés en Collège de l'entité concernée, qui sera consulté pour avis.

3.1.5. Aide au discernement pour le choix

Pour nous aider à orienter notre recherche d'un couple « au service » aux END, observons les foyers avec en mémoire les éléments suivants :

- Toute responsabilité aux END se vit en couple. Dans le foyer en question, même si l'un des conjoints s'extériorise plus facilement que l'autre par exemple, les deux conjoints sont-ils tous les deux impliqués ? Prennent-ils leurs décisions en couple ?
- Lorsque nous les avons vus agir au sein des END, ont-ils fait preuve du sens de l'organisation, d'un esprit de service, du sens de la vraie collégialité ? Savent-ils déléguer ou veulent-ils faire tout eux-mêmes ?
- Ont-ils une équipe de base prête à accepter leur engagement et à les soutenir ?
- S'agit-il d'un couple rayonnant ?
- S'agit-il d'un couple pour qui la prière est essentielle ?
- S'en remettent-ils au Seigneur, lorsqu'ils ont à prendre des décisions importantes ? Font-ils appel au discernement de l'Esprit ?
- Quelle est leur connaissance du mouvement, de ses charismes, de sa pédagogie ? Aiment-ils le mouvement ? Croient-ils en sa pédagogie ?
- Quelle est la participation du couple à la vie du mouvement ?
- Quelle expérience antérieure a-t-il du mouvement ? Quels autres services y a-t-il rendu ?
- Quelle est la qualité de leur écoute de l'autre ?
- Aiment-ils l'Eglise ? Sont-ils « branchés » sur ce qui s'y déroule ?
- Quel est le niveau de leur formation religieuse ? (interroger éventuellement discrètement le CS du secteur, de la SR)
- Avant d'accepter de se mettre au service du mouvement, le couple devra effectuer des choix entre différents engagements, tant individuels que de couple, qu'il a par ailleurs, établir des priorités. Est-il prêt à s'asseoir et avec l'aide de l'Esprit Saint à discerner ? ou va-t-il essayer de vouloir cumuler et peut-être diluer ses engagements ? Peut-être aurons-nous à l'aider à discerner.
- Facilité d'entrer en relation avec autrui.
- ...

Bien sûr personne ne dispose de toutes ces qualités simultanément. Il y aura nécessairement l'une ou l'autre qui manquera. On sera donc amené à trouver un bon équilibre, un certain compromis.

Si nous ne pouvons pas répondre à l'une ou l'autre question par manque de connaissance du couple, nous prendrons le temps de nous renseigner ou de les « mettre à l'épreuve » à l'une ou l'autre occasion. Une raison de plus de ne pas s'y prendre à la dernière minute et de préparer la succession suffisamment longtemps à l'avance.

3.2. Un temps pour la décision

3.2.1. Le Choix du Couple pour un service ou du Conseiller Spirituel :

Une fois récoltés les avis comme décrit ci-dessus, il y aura un retour vers l'entité concernée, équipe responsable de Région, Super Région, International qui établira collégialement son choix. L'appel proprement dit du responsable pourra alors suivre.

3.2.2. L'Appel par le Responsable de l'entité concernée.

Les conditions de l'appel doivent être soigneusement préparées

- dans la prière
- par une rencontre personnelle
- en donnant un temps de réflexion au couple appelé, suffisamment long mais limité et déterminé ensemble.

Rien ne remplace une rencontre personnelle pour prendre le temps d'expliquer en vérité la mission qui est l'objet de l'appel et pour pouvoir répondre à toutes les questions.

Eviter les appels par téléphone, par lettre ou par Internet !

Nous ne pourrions que trop insister sur l'importance de présenter le « service » pour lequel nous appelons en toute clarté et en vérité. De quel service s'agit-il ? Quelles en sont les charges et les responsabilités ? Quelle en est la durée ? Qu'est-ce qui est déjà en place ? etc.

3.3. Un temps pour la nomination

La Nomination officielle se fait par le couple responsable

- Pour le secteur : par le couple responsable de la Région
- Pour la Région : par le couple responsable de la Super Région ou de la Province ou de l'ERI pour les Régions rattachées directement à l'ERI.
- Pour la Super Région : par le couple responsable de l'ERI
- Pour le Responsable ou le Conseiller Spirituel de l'ERI : avec l'agrément du Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

3.4. Un temps pour la formalisation

Ceci représente l'étape administrative, qui permet dans le futur que le nouveau responsable puisse être destinataire de tout ce qui le concerne dans le mouvement.

Nous distinguons les tâches suivantes :

- Le couple sortant remplit la fiche d'information pour le choix du Couple Responsable ou du Conseiller Spirituel (ces fiches sont disponibles au secrétariat international sur support papier ou informatique) (cfr modèles en annexes 1 et 2). Il en joint une copie à son courrier ci-dessous.
- Le couple sortant envoie un courrier de demande de nomination au Responsable de l'entité concernée.
- La formalisation finale par le courrier de nomination du couple responsable
 - Pour le secteur : le couple responsable de la Région
 - Pour la Région : le couple responsable de la Super Région ou de la Province
 - Pour les Régions ou Secteurs rattachés à l'ERI : le couple responsable de l'ERI
 - Pour la Super Région : le couple responsable de l'ERI

4. QUELLE DURÉE POUR QUEL SERVICE ?

le Secteur	3 ans
la Région	4 ans
la Super Région ou la Province	5 ans
l'ERI	6 ans

Ce temps de service est valable:

- pour les membres des équipes concernées, couples ou Conseillers Spirituels
- pour tous les services rattachés aux responsables concernés (équipes satellites, Secrétariat...)

5. RENOUELEMENT DE L'ERI

Le renouvellement des membres de l'Equipe Responsable Internationale (ERI), de son Conseiller Spirituel et de son Responsable suit la même procédure que celle qui est décrite dans le présent document.

Pour le renouvellement des membres, le Collège ERI-SR participe activement à la recherche et à la consultation préalable, et c'est l'ERI qui appelle.

En ce qui concerne son couple responsable, il faut savoir que sa nomination fait l'objet de l'agrément préalable par le Conseil Pontifical pour les Laïcs sur présentation de l'ERI. Cet agrément est également demandé pour le Conseiller Spirituel, qui de plus doit recevoir l'autorisation de son supérieur ecclésiastique.

Pour autant que de besoin, rappelons que les membres de l'ERI ne représentent pas les pays d'où ils sont originaires.

Par ailleurs l'ERI n'est pas toujours composée de membres issus des mêmes pays proportionnellement au nombre d'équipes de ces pays.

6. DOCUMENTS DE REFERENCE

1. La responsabilité dans les Equipes Notre-Dame. ERI mai 1993
2. Le guide des Equipes Notre-Dame. ERI mai 2001
3. La Collégialité aux Equipes Notre-Dame. ERI janvier 2003

7. **ANNEXE 1 : FICHES DE RENSEIGNEMENTS COUPLES RESPONSABLES**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
COUPLE au SERVICE de: SECTEUR - (SUPER) REGION etc.

ENTITE:

NOM:		PRENOM:		DATE NAISSANCE:	
		PRENOM:		DATE NAISSANCE:	

ADRESSE:	
-----------------	--

TELEPHONE:		E.MAIL:	
		FAX:	

DATE de MARIAGE:		NOMBRE D'ENFANTS:				
		AGE:				

DATE ENTREE AUX END:

RESPONSABILITES ET SERVICES AUX END:	ANNEES:

AUTRES ENGAGEMENTS DANS L'EGLISE:	ANNEES:

LANGUES PARLEES	LUI :			
	ELLE:			

PROFESSION	LUI :	
	ELLE:	

COMMENTAIRES DIVERS:

RESERVE SECRETARIAT:

8. **ANNEXE 2 : FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONSEILLERS SPIRITUELS**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
CONSEILLER SPIRITUEL de: SECTEUR - (SUPER) REGION etc.

ENTITE

NOM:		PRENOM:		DATE NAISSANCE:	
------	--	---------	--	-----------------	--

ADRESSE:					
TELEPHONE:			E.MAIL:		
			FAX:		

DATE d'ORDINATION:		LIEU:	
CONGREGATION:		DIOCESE:	

DATE ENTREE AUX END:

RESPONSABILITES ET SERVICES AUX END:	ANNEES:

AUTRES ENGAGEMENTS DANS L'EGLISE:	ANNEES:

LANGUES PARLEES				

COMMENTAIRES DIVERS:

RESERVE SECRETARIAT:
